Vexim obtient le label OSEO « Entreprise Innovante » et devient éligible aux FCPI dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur Alternext Paris Toulouse, le 18 avril 2012 – Vexim, société de dispositifs médicaux spécialisée dans le **traitement mini-invasif** des **f ractures vertébrales**, qui a lancé son projet d'introduction en bourse sur Alternext Paris et dont la période de souscription est ouverte jusqu'au 25 avril 2012, annonce aujourd'hui l'obtention du Label OSEO « Entreprise Innovante ». Désormais, les Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) auront la possibilité d'investir dans le capital de VEXIM et de bénéficier ainsi d'avantages fiscaux.

SpineJack®, un implant commercialisé et remboursé qui redonne à une vertèbre sa forme d'origine



Vexim, le spécialiste de la microchirurgie innovante du dos

Vexim répond à un problème de santé publique très répandu et invalidant : les fractures vertébrales par compression. En effet, chaque année, plus de 2,3 millions de fractures vertébrales par compression (FVC), résultant notamment de l'ostéoporose et de divers traumatismes, sont diagnostiquées dans le monde, dont plus de 1,4 million en Europe1.

Cette pathologie, entraînant des douleurs dorsales aigues, a pour conséquence la déformation de la colonne vertébrale et une forte diminution de la qualité de vie.

Estimé à plus de 850 millions d'euros, le marché mondial du traitement des fractures vertébrales est en constante progression d'environ 12% par an2.

Vexim, a conçu et commercialise dans plusieurs pays européens, dont l'Allemagne, la France, la Suisse et le Royaume-Uni, le SpineJack®, un mini-implant en titane, qui bénéficie de codes de remboursement favorable en Europe. Spinejack neutralise la douleur du patient, redonne à une vertèbre fracturée sa forme d'origine et restaure ainsi l'anatomie de la colonne vertébrale ; permet au patient de retourner chez lui très rapidement, puisque le SpineJack peut être posé en moins de 30 minutes, et sans cicatrice !

Depuis l'obtention du marquage CE, 3 000 exemplaires du SpineJack® ont été posés par plus de 50 médecins à des patients qui ont pu bénéficier de ses avantages considérables.

A propos de SpineJack®, implant révolutionnaire pour le traitement des fractures

vertébrales

Le caractère révolutionnaire du SpineJack® consiste dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, restaurer l'anatomie optimale du rachis et assurer ainsi le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient ainsi que la neutralisation de la douleur. Grâce à un ensemble d'outils perfectionnés, l'application des implants au sein de la vertèbre s'effectue par voie mini-invasive, sous contrôle radiographique, et en moins de 30 minutes, permettant le retour à domicile du patient rapidement après l'intervention. La gamme SpineJack® est composée de 3 implants en titane avec 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95% des fractures vertébrales et toutes les morphologies de patients.

La technologie SpineJack® bénéficie du soutien des experts scientifiques internationaux du domaine du rachis, de codes de remboursement favorables en Europe, et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029.

A propos de Vexim, LA microchirurgie innovante du dos

Basée à Toulouse, Vexim est une société de dispositifs médicaux, créée en février 2006 suite au « spin-off » de la recherche de Teknimed, l'un des leaders mondiaux dans le domaine des substituts osseux et des ciments chirurgicaux. Vexim s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour le traitement des pathologies traumatiques du rachis. Bénéficiant du soutien financier des actionnaires historiques, Truffle Capital et Banexi Venture, ainsi que d'aides publiques OSEO, Vexim a conçu et commercialise le SpineJack®, un implant unique capable de redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine et restaurer l'anatomie de la colonne vertébrale. La Société compte actuellement 27 employés. Elle dispose de sa propre force commerciale en France et en Allemagne ainsi que de distributeurs en Espagne, au Portugal, en Italie, en Turquie, en Argentine et en Afrique du Sud.

Pour de plus amples informations, visitez : www.vexim.com

Facteurs de risques - L'attention du public est attirée sur la rubrique « Facteurs de risques » du prospectus numéro 12-152 enregistré le 05 avril 2012 par l'Autorité des Marchés Financiers. Ces facteurs de risques sont développés au chapitre 4 du document de base enregistré le 28 mars 2012 sous le numéro I.12-007 et au chapitre 2 de la note d'opération enregistrée le 05 avril 2012 sous le numéro 12-152.

1Source : Medtronic 20 février 2011/Johnell O and Kanis JA (2006). An estimate of the worldwide prevalence and disability associated with osteoporotic fractures.
2Source : iDataResearch